



# À propos des manières d'habiter

## Quelques réflexions sur le mobilier et la mentalité des Québécois

Jocelyne Mathieu

Number 56, 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008097ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008097ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mathieu, J. (2002). À propos des manières d'habiter : quelques réflexions sur le mobilier et la mentalité des Québécois. *Les Cahiers des dix*, (56), 297–315. <https://doi.org/10.7202/1008097ar>

Article abstract

The availability of space, the position of the individual within that space and the relationship between the two are materialised in the domestic world. The fitting out of the house and the characteristics of its furniture are the incarnation of lifestyles and modes of thought. The unsettled nature of eighteenth-century domestic space encouraged the versatility of furniture. These pieces of furniture and their arrangement in the home reflect a particular relationship between individuals and their domestic environment. In an open domestic interior in which the components are noted for their versatility, the use of a moveable, light, malleable piece like the chair is of unquestionable convenience. Is a preference for the chair rather than the bench an indication of a tendency towards individualism and freedom of movement? In addition, the periodical rearrangement of furniture after a move or simply for the sake of change by going to live on a seasonal basis in the summer kitchen or at the cottage also suggests a taste for movement, for change, perhaps even a disposition towards the novel.

# À propos des manières d'habiter

## Quelques réflexions sur le mobilier et la mentalité des Québécois

Par Jocelyne Mathieu

La disponibilité d'espace, la place de l'individu et les valeurs émanant de leurs rapports se matérialisent dans l'univers domestique. Ainsi, l'aménagement de la maison et les caractéristiques de son mobilier incarnent des manières de vivre et de penser sur lesquelles il est intéressant de se pencher.

Le présent texte rassemble quelques réflexions à partir d'indications provenant d'une recherche réalisée il y a plusieurs années sur des intérieurs domestiques dans la région française du Perche et à Québec, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>. Cette étude m'a donné l'occasion de m'interroger sur les manières d'habiter de part et d'autre de l'Atlantique<sup>2</sup> et, par la suite, d'autres activités de recherche et d'enseignement ont nourri mes réflexions sur la perception et l'organisation de

- 
1. JOCELYNE MATHIEU, *Intérieurs domestiques comparés, Perche Québec, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat en ethnologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences sociales, 1984.
  2. L'étude s'est appuyée sur plus de 500 inventaires de biens après décès et sur une documentation complémentaire qui se composait, entre autres, de quelques récits de voyageurs et d'études sur l'un ou l'autre des terrains retenus. Malgré les limites maintes fois discutées des sources notariales, les inventaires étudiés ont apporté des renseignements riches d'informations multipliées par le recoupement des données extraites des différentes autres sources.

l'espace domestique, sur la signification des choix relatifs au mobilier et à son usage et, de façon plus générale, sur l'esprit des habitants des lieux. Le Perche sera évoqué pour faire valoir quelques particularités au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais le propos traite avant tout du Québec jusqu'à aujourd'hui<sup>3</sup>. Certaines pièces de mobilier, entre autres, proposent de l'information sur l'aménagement des maisons et soulèvent des interrogations quant aux manières d'habiter. Il présente un questionnement sur les perceptions et les valeurs qui semblent sous-tendre certaines façons de vivre des Québécois<sup>4</sup>.

## Un espace ouvert

Sous le titre «Spatialités fondatrices», le géographe Serge Courville et son équipe proposent une lecture du développement du territoire québécois depuis sa «genèse». Ils concluent que fut créée *une société idéale fondée sur la disponibilité d'espace, où le recours à l'individu-sujet et la projection des valeurs qui s'y rattachent nourrissent une nouvelle manière de fonder le territoire*<sup>5</sup>.

L'hypothèse «d'une réelle influence du paysage physique sur le paysage mental<sup>6</sup>» trouve une correspondance dans l'idée que l'environnement modèle les habitants d'un lieu et l'intérieur de leur maison.

Pour leur part, Gérard Bouchard et Yvan Lamonde soulignent qu'on retrace, dans d'autres collectivités en contexte de peuplement, des caractéristiques généralement semblables notamment quant à l'esprit d'indépendance et à un

- 
3. Les termes Québec et Québécois sont employés ici comme générique pour désigner le territoire actuel et ses habitants, toutes époques confondues. Dans le texte, on retrouvera également le terme Canada ou canadien pour désigner l'habitant lorsque le contexte l'exige.
  4. Les illustrations apportent un éclairage essentiel à notre propos. Nous tenons à remercier notre collègue Bernard Genest, ethnologue au ministère de la Culture et des communications, pour ses suggestions judicieuses, Pierre Lahoud, du même ministère, pour le partage généreux de son savoir, le personnel du Centre de documentation de ce ministère, particulièrement madame Hélène Pétrin et monsieur Michel Gagné pour leur aide précieuse, ainsi que le personnel des Archives nationales du Québec, particulièrement monsieur Antoine Pelletier. Nous remercions également l'équipe du périodique Cap-aux-Diamants pour leur précieuse collaboration, en l'occurrence Yves Beauregard et Josée Alain.
  5. *Atlas historique du Québec : Population et territoire*, sous la direction de Serge Courville, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 163-166.
  6. PAUL-LOUIS MARTIN, «Nouveau monde et monde nouveau : une américanité en partage», *Entre Beauce et Acadie. Facettes d'un parcours ethnologique*. Textes réunis par JEAN-PIERRE PICHETTE avec la collaboration de JOCELYNE MATHIEU, RICHARD DUBÉ et YVES BERGERON, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 112. (Collection Ethnologie de l'Amérique française).

certain individualisme<sup>7</sup>. On peut présumer l'esprit dans lequel se trouve tout arrivant en terre nouvelle. L'aménagement des intérieurs domestiques de ces arrivants et de leurs descendants offre des indications sur les attitudes développées. L'étude de la culture matérielle prend tout spécialement à témoin l'objet pour saisir l'esprit des gens et des lieux qu'ils habitent.

L'objet matériel examiné sous différents angles, témoigne à plusieurs points de vue. Pris isolément, sa morphologie est déjà significative, mais relevé dans son contexte de fonctionnement [...], il revêt toute sa valeur de document figuré et peut alors servir à la connaissance de l'homme, seule raison d'être de son étude<sup>8</sup>.

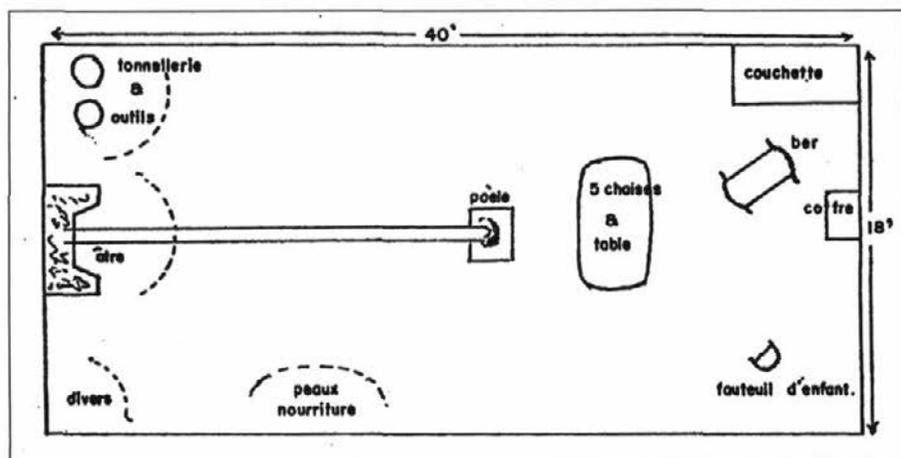
Lors d'une période d'établissement, seuls quelques éléments mobiliers contribuent à procurer une existence commode. Il est évident que la règle des nécessités oriente la progression de l'installation, mais les variantes attestées soulèvent des questions sur l'exercice des choix et des priorités. Certes, la maison de colonisation est par définition petite, car elle est avant tout un abri que l'on bonifiera au fil de l'amélioration des conditions de vie. Comme plusieurs chercheurs le soulignent, l'existence d'une seule pièce ou deux s'avère un fait courant, du moins pour la première génération d'arrivants au Canada<sup>9</sup>. Entre 1630 et la fin du Régime français en 1760, la division des maisons se fait, comme ailleurs, graduellement, jusqu'à l'adoption d'un modèle d'habitation portant les caractères du pays<sup>10</sup>.

Tant du point de vue pratique que symbolique, l'organisation intérieure de l'habitation s'articule autour du feu qui est synonyme de vie et de maison, ce dernier terme désignant autant la pièce unique que le bâtiment d'habitation. À l'instar des peuples de l'Est et du Nord de l'Europe, les Canadiens délaissent, aussitôt que possible, les âtres, feux ouverts qui diffusent mal la chaleur, au profit

- 
7. *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Saint-Laurent, Fides, 1995, p. 37.
  8. JEAN-CLAUDE DUPONT, « Le sens de l'objet (exemple : le tisonnier), *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au 20<sup>e</sup> siècle : approches multidisciplinaires*, sous la direction de Jacques Mathieu, Cahiers du Célat, n° 5 (novembre 1986), p. 169-192.
  9. Mentionnons, entre autres, les études de ROBERT-LIONEL SÉGUIN, de SUZANNE JEAN, de LUCE VERMETTE et de BERNARD AUDET.
  10. Dans son ouvrage *L'hiver dans la culture québécoise (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, SOPHIE-LAURENCE LAMONTAGNE présente une synthèse de cette évolution au regard particulier de l'adaptation climatique. Parmi les derniers à revoir l'histoire de la maison québécoise, retenons PAUL-LOUIS MARTIN, *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999, de même que LUC NIPPEN et LUCIE K. MORISSET, « Une (autre) histoire de la maison québécoise », *Entre Beauce et Acadie. Facettes d'un parcours ethnologique*. Textes réunis par Jean-Pierre Pichette avec la collaboration de Jocelyne Mathieu, Richard Dubé et Yves Bergeron, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 69-104. (Collection Ethnologie de l'Amérique française).

des poêles, feux fermés beaucoup plus efficaces<sup>11</sup>. Ceux-ci vont jouer un rôle majeur dans l'organisation de l'espace domestique en favorisant notamment l'élévation de cloisons dans l'espace d'habitation<sup>12</sup>.

Les intérieurs domestiques sont organisés selon des aires thématiques et en constituant des ensembles fonctionnels. Ainsi, on peut retrouver une aire caractérisée par l'âtre, une autre réservée aux travaux, d'autres au rangement et au sommeil. Les éléments mobiliers campent le type d'activités caractérisant chaque aire. Après avoir rappelé, en se référant à Edward Twitchell Hall<sup>13</sup>, que jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, il n'existait pas d'espaces privés ou spécialisés, Suzanne Jean ajoute que :

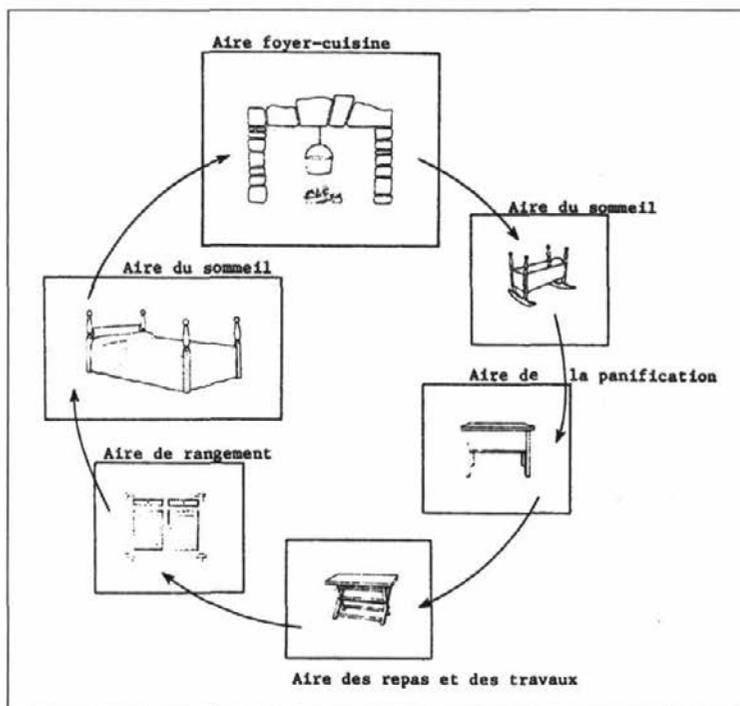


#### Plan de maison.

Tiré du mémoire de maîtrise de Suzanne Jean, *Aménagement intérieur et fonctions de la maison rurale de l'île d'Orléans entre 1761 et 1767*, Université Laval, 1976. Ce plan-type a été repris dans un article intitulé « La maison rurale de l'île d'Orléans. Aménagement de l'espace intérieur entre 1761 et 1767 » publié dans *Habitation rurale au Québec*, en collaboration et sous la direction de Jean-Claude Dupont, Montréal, Hurtubise HMH, (Cahiers du Québec-Ethnologie), p. 23.

- MARCEL MOUSSETTE démontre très clairement cette évolution dans son étude sur *Le chauffage domestique au Canada des origines à l'industrialisation*. En plus de traiter des aspects techniques des feux, il prend en compte les attitudes instruisant le lecteur sur les sentiments et les valeurs qu'ils inspirent. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983. (Collection Ethnologie de l'Amérique française).
- MARCEL MOUSSETTE, *ibid.*, p.98. et ANDRÉ ROBITAILLE, « Retrouver notre maison des hommes. La condition de l'habitation au Québec depuis 1608, *Questions de culture 4. Architecture: la culture dans l'espace*. IQRC, 1983, p.36.
- La dimension cachée*, Paris, Éditions du Seuil, 1971.

On constate aussi au Québec ce caractère non fixe de l'espace. Plusieurs témoignages le confirment ; ce mobilier est souvent mobile : table à tréteaux, beaudets, paillasse servant de lits. Ainsi, l'aspect intérieur de la maison variait beaucoup dépendant des activités qui avaient cours à un moment précis.<sup>14</sup>



*Exemple de schéma des aires d'activités.*

Développé par Luce Vermette dans son étude *La vie domestique aux Forges du Saint-Maurice*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1982 (Histoire et archéologie 58), p. 64.

14. « *La maison rurale à l'Île d'Orléans. Aménagement de l'espace intérieur entre 1761 et 1767* », *Habitation rurale au Québec*. En collaboration, sous la direction de JEAN-CLAUDE DUPONT, Montréal, Hurtubise-HMH, 1978, p. 16. (Cahiers du Québec 36, collection Ethnologie).

Dans les inventaires de biens, l'organisation des intérieurs apparaît relativement flou alors que les meubles, les outils, les ustensiles semblent très souvent épars ou au moins sans ordonnancement. On peut aisément supposer que divers meubles répondent aux mêmes besoins. Le coffre, d'abord meuble de rangement, comporte aussi un plateau, qui est en fait son couvercle, sur lequel peuvent être déposés des objets; placé devant l'âtre, on peut même s'y s'asseoir pour se réchauffer ou pour manger près du feu. L'organisation matérielle par ensembles fonctionnels offre une gamme de possibilités et présente une variabilité d'utilisation plus grande. Plus l'espace est restreint et ouvert, plus les ensembles sont imbriqués les uns aux autres et, à l'inverse, plus une maison est spacieuse et cloisonnée, plus elle permet des ensembles distincts et spécialisés. De façon générale, le développement du mobilier est lié à l'accumulation et à la spécialisation des biens.

## Le meuble individualisé et sa symbolique

Par définition, le meuble est mobile; le mot vient de « movere » qui signifie mouvoir<sup>15</sup>. Cependant, il y a une grande différence de conception et d'usage entre certains meubles, comme entre le coffre et l'armoire ou entre le banc et la chaise.

Dans un intérieur domestique peu défini et relativement rudimentaire, la mobilité des meubles se double de polyvalence. Ainsi, une communauté de biens qui ne possède qu'un ou deux coffres, quelques chaises, des couvertures et un petit nombre d'ustensiles utilise des ensembles en en superposant les éléments au rythme du quotidien. La plurifonctionnalité de certains effets mobiliers, comme le coffre, est alors indéniable; compte tenu de sa structure, le coffre peut en effet non seulement servir à ranger, mais aussi à s'asseoir ou à supporter différents objets sur son couvercle. Cette polyvalence s'estompera graduellement avec l'ajout d'autres meubles comme l'armoire, ancrée dans un espace plutôt fixe, dont la fonction de rangement est plus exclusivement définie.

Une première catégorie de meubles a pour fonction de contenir les biens personnels<sup>16</sup>. Le coffre est le meuble de base et le générique pour tous les meubles

15. SUZANNE TARDIEU se réfère au code civil français pour définir les meubles comme étant par nature les corps qui peuvent se transporter d'un lieu à l'autre... » La typologie qu'elle en a élaboré présente les meubles d'abord selon leur morphologie, selon leur fonction et leur usage. Ainsi sont-ils regroupés en meubles contenant et en meubles supports. (*Le mobilier rural traditionnel français*, Paris, Aubier-Flammarion, 1976-La tradition et le quotidien).
16. Pour plus de détail, consulter JOCELYNE MATHIEU, « Le mobilier contenant. Traitement comparatif Perche-Québec, d'après des inventaires de biens après décès des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 20, (automne 1984), Ottawa, Musées nationaux du Canada, p. 1-18.

caisses, jusqu'à la commode qui apparaît environ au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des meubles contenant, il est le meuble mobile par excellence ; de la malle de voyage au coffre d'espérance, il représente la thésaurisation des effets personnels, identifiés et attachés à la personne qui le transporte. Selon Michel Lessard, « le coffre demeure le meuble de rangement le plus usuel de la société traditionnelle québécoise. Comme en font foi les inventaires de biens après décès, chaque maison en possède plusieurs<sup>17</sup> ».

L'armoire est aussi un meuble de rangement et pour certains, riche de symbole. En France, elle signifie la mise en ménage. Imposante, décorée, fabriquée par le fiancé ou un parent proche, elle est souvent transmise de génération en génération. Au Québec, elle s'inscrit progressivement dans la maison, mais n'atteint pas la valeur symbolique qu'on lui accorde en France. Comme meuble meublant<sup>18</sup>, l'armoire devient garde-robe ou placard.

La catégorie des meubles supports, des personnes et des objets, comprend les tables, les chaises et les lits<sup>19</sup>. La table se caractérise souvent, au départ, par son caractère amovible, étant pliante ou à tréteaux. Multifonctionnelle, elle prend sa place au besoin, pour l'accomplissement de diverses activités, sans exclusivité pour la préparation et à la consommation des repas ; elle n'occupera un espace central fixe que tardivement, atteignant son apogée avec la salle à manger. La table familiale, rassembleuse à l'heure des repas, correspond à un modèle qui ne sera fixé qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le coin repas bien défini apparaît en effet à la suite de la division des pièces et de leur spécialisation fonctionnelle. Si l'on se fie aux inventaires de biens après décès, les intérieurs domestiques québécois, du moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne comptent d'ailleurs pas tous une table. Le feu étant au cœur de l'organisation domestique, on peut comprendre que, lorsqu'il se retrouve près de l'âtre, le coffre participait à la vie quotidienne, soit pour manger, pour ranger ou tout simplement pour se tenir à proximité de la chaleur. Certaines questions se posent d'ailleurs relativement aux manières de table selon les époques ; entre autres, le feu (âtre et poêle), qui garde chaude la soupe à toute heure, aurait-il favorisé une consommation individuelle de la nourriture ne laissant à la table le rôle de réunir les membres de la famille que le dimanche et à l'occasion de certains repas circonstanciels ?

17. *Au carrefour de trois cultures. Meubles anciens du Québec. Quatre siècles de création*. Montréal, Les éditions de l'Homme, 1999, p.180.

18. Inscrits dans la structure de la maison, on qualifie ces meubles de meublants comme l'explique bien YVAN FORTIER, « Les meubles meublants dans le répertoire du mobilier ancien au Québec », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, n° 11, automne 1980, p. 1-18.

19. Dans le cadre de ce texte, les lits ne font pas l'objet d'un développement particulier. J'invite le lecteur à consulter un de mes textes, « Essai de typologie à partir des inventaires de biens après décès - les lits », *Ethnologie française*, XV (1985), 3, 243-250, *Revue de la Société d'ethnologie française*, Paris, Berger-Levrault.

Le cas spécifique des sièges retient tout particulièrement notre attention. Alors que dans le Perche français cohabitent les sièges individuels et collectifs, au Canada à l'époque du Régime français, les premiers dominent nettement sur les seconds. En effet, les bancs et bancelles représentent près de 10% du nombre de sièges percheros, alors qu'ils dépassent à peine le 1% au Québec. Cette indication soulève la question des raisons de privilégier, en contexte d'installation et d'implantation, la fabrication d'un grand nombre de sièges individuels pour répondre aux besoins de plusieurs personnes à la fois. Alors que tout est à faire, pourquoi décider de fabriquer des chaises, ce qui requiert plus de temps, nécessitant la constitution d'un plus grand nombre de composantes et d'opérations d'assemblage relativement complexes; n'aurait-il pas été plus pratique et rapide de se limiter à la production de quelques bancs simples?

Indéniablement, le contexte en impose. Malgré le fait que le bois soit abondant d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, les contraintes apparaissent plus grandes dans le Perche où les paysans locataires sont fort occupés non seulement au travail de la terre, mais aussi à l'activité du tissage qui tient une place importante, comme l'indique l'espace domestique qui lui est réservé. Au Canada, même si ce n'est pas le cas pour tous, l'hiver permet en général aux habitants, propriétaires de leur terre, de disposer de temps pour fabriquer des objets domestiques. Toutefois, si les coffres peuvent servir de bancs, alors pourquoi en fabriquer? Il semble alors préférable de privilégier la chaise plus légère et facile à déplacer.

On peut se demander si cette dominante du siège individuel ne rejoindrait pas une conception que se font les habitants de leur manière d'habiter, où l'individu, son aisance et sa liberté de mouvement, sont prioritaires. Une chaise est plus mobile qu'un banc; elle peut être facilement rapprochée du poêle, placée près d'un coffre ou de toute surface de travail. Dans un intérieur domestique à aires ouvertes, où la polyvalence domine, l'usage d'un siège mobile s'avère d'une commodité incontestable. De plus, la proximité du feu, de la fenêtre ou le goût de changer de place comme bon nous semble peuvent aussi contribuer à apprécier davantage une chaise qu'un banc. S'ajouterait un désir de confort, alors que la chaise permet de s'adosser, de s'appuyer pour s'étendre les jambes « sur la bavette du poêle » ou encore pour s'asseoir et les bras posés sur le dossier.

Au Québec, le développement de l'habitation, depuis l'époque d'installation jusqu'à une appropriation significative des lieux, s'effectue sur plus d'un siècle, les chercheurs s'entendant pour considérer que l'habitat canadien est fixé vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. En comparaison, les intérieurs mortagnais sont mieux définis, et plus tôt, que les intérieurs coloniaux. Les trois éléments de base, le coffre (ou la malle), la paillasse et la chaise forment un ensemble caractéristique

d'un réaménagement quotidien comparativement à la trilogie armoire, bois de lit et banc qui reflètent une installation plus permanente.

Bien sûr, selon la situation de chaque communauté familiale, la maison percheroenne apparaît plus ou moins bien garnie, mais de façon générale, elle compte plus de meubles et se subdivise en aires de repas, de repos et de travail<sup>20</sup>. De façon générale, à partir du moment où la source de chauffage est relativement maîtrisée, la recherche du confort s'intensifie, de même qu'une quête d'intimité liée à une prise de conscience de la personne et de son individualité, ce que Jean-Louis Flandrin considère comme le « progrès de l'individualisme au sein de la famille<sup>21</sup> ». L'aire âtre-cuisine demeure la base de l'habitation, les autres venant s'y greffer au rythme des possibilités matérielles et des besoins de la communauté d'habitation. De provisoires et mobiles, les éléments se fixent progressivement pour créer des ensembles qui caractériseront des aires de mieux en mieux définies. Ainsi, les peaux, les paillasses et les lits pliants prendront des formes permanentes et seront remplacés par des lits sur cadre et fond de bois, garni d'un matelas, le tout rehaussé de textiles isolants et décoratifs.

Avec le temps et l'aisance accrue, la division des pièces de la maison et l'avènement du salon, le siège collectif, comme le canapé, prend sa place, malgré l'importance que gardera au Québec, le siège individuel apparemment privilégié. Les Québécois conservent tout de même une attirance particulière pour la chaise et le fauteuil, plus spécialement pour la berçante. C'est ainsi que le siège individuel nous apparaît l'expression d'un certain individualisme, notamment en raison

de l'écart existant entre le nombre de sièges collectifs et le nombre de sièges individuels au Québec. Le fait de préférer la chaise au banc suggère une priorité donnée à l'individu et à sa libre circulation.

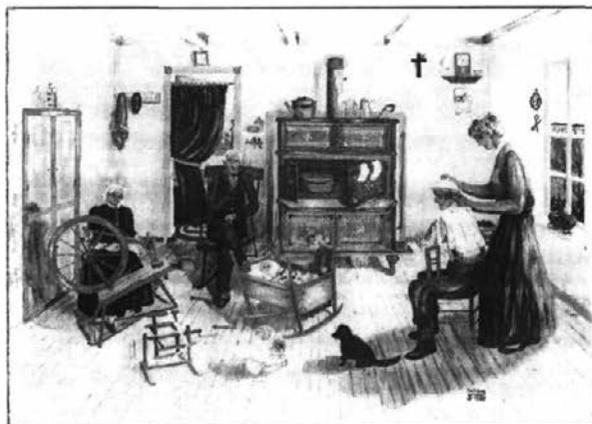


*Homme fumant sa pipe dans une berçante près du poêle.*

Tiré de l'ouvrage de Paul-André Leclerc et Jacques Saint-Pierre, *La vie rurale, 1866-1953*. Archives nationales du Québec, Publications du Québec, 2001, p. 108.

20. Le tissage étant particulièrement important au Perche, on retrouve fréquemment un espace, souvent un cabinet, qui lui est réservé.
21. *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976, p.109

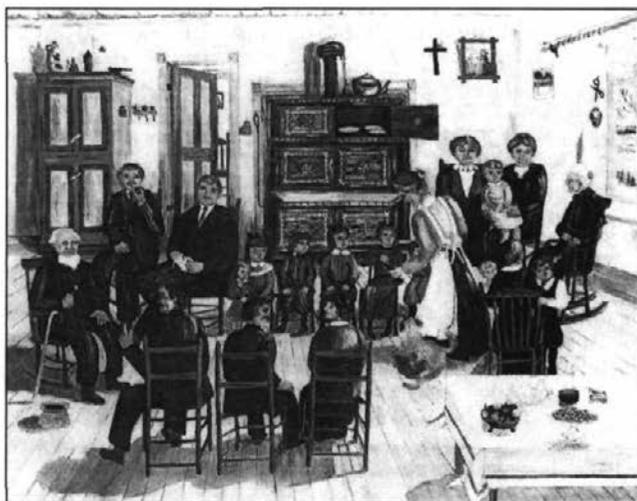
Des pratiques contemporaines renforcent l'idée que la chaise bénéficie d'un statut particulier dans l'univers domestique. Bien que le banc soit utilisé dans certaines familles plutôt nombreuses, dans une cuisine d'été par exemple, la chaise continue d'accuser une forte présence dans la cuisine, pièce où l'on vit vraiment au quotidien, où l'on reçoit même dans les maisons qui s'y prêtent, sauf lors d'occasions exceptionnelles où l'on préférera passer au salon. Encore au XX<sup>e</sup> siècle, les enquêtes sur le terrain révèlent que la cuisine demeure souvent le lieu des rassemblements, des conversations, des loisirs, d'abord à la campagne, mais aussi dans plusieurs maisons de ville. C'est tout particulièrement le cas de la grande cuisine des maisons dites traditionnelles. Il n'est pas rare de voir un alignement de chaises et de berçantes qui invitent à la socialisation dans la maison ou sur la galerie; ce modèle se répercute même au magasin et dans une boutique.



*Polyvalence des chaises : pour se faire couper les cheveux, pour prier ou lors d'une soirée, alignées dans une salle ou une grande cuisine.*

Thérèse Sauvageau, *Au matin de notre histoire : souvenirs de nos ancêtres*, [Sainte-Foy], Anne Sigier, 1992. *Quatre générations sous le même toit*, p. 17 ; *La prière en famille*, p. 21 ; *La fête du jour de l'An chez grand-père*, p. 217.





« Tire-toi une chaise » lance une invitation à rester, à trouver son confort où bon nous semble. Offrir un siège à quelqu'un, pour lui seul, avoir sa propre chaise, prendre une chaise sont autant d'expressions d'une occupation individuelle et personnalisée. « Il en est des meubles comme des vêtements ; ils se patinent à l'usage et portent la signature de leurs propriétaires<sup>22</sup>. »

Le travail de terrain permet d'observer la place remarquable des chaises, notamment des berçantes, dans la maison et sur la galerie. On compte souvent plusieurs berçantes dans certaines maisons : dans la cuisine, dans le salon, même dans les chambres. « On transporte tous ces sièges dans la même salle, lors des veillées des Fêtes et par les beaux dimanches après-midi d'été on les sort sur la galerie<sup>23</sup>. »

La chaise berçante est associée à différentes activités quotidiennes, de travail, de loisir et même de dévotion ; en toutes circonstances, elle invite à prendre le temps. Paul-Louis Martin relatant une visite chez un informateur, trouve celui-ci dans sa berçante, sa plus jeune sur les genoux ; il en retient l'image d'un habitant libre. À cette occasion, se faisant offrir une berçante, Martin interprète

22. PAUL-LOUIS MARTIN, *La berçante québécoise*, Montréal, Les éditions du Boréal Express, 1973, p. 49. (Collection Histoire populaire du Québec).

23. PAUL-LOUIS MARTIN évalue à une dizaine les chaises dans la maison ; il parle particulièrement du XIX<sup>e</sup> siècle, mais l'observation de terrain permet de constater que c'est encore le cas à plusieurs endroits. *Op. cit.*, p. 50

le geste comme une invitation non seulement à rester et à jaser, mais aussi à prendre du temps avec les hôtes<sup>24</sup>.



***Cottage de John Samuel Neilson, chaises sur la galerie.***

Tiré de l'ouvrage de Michel Lessard (avec la collaboration de Jean-Marie Lebel et Christian Fortin), *Sainte-Foy, l'art de vivre en banlieue au Québec : du temps des seigneuries à l'aurore du XX<sup>e</sup> siècle*. Montréal, Éditions de l'Homme, 2001, p. 143.



***Accueil d'un étranger.***

Tiré de l'ouvrage de Paul-André Leclerc et Jacques Saint-Pierre, *La vie rurale, 1866-1953*. Archives nationales du Québec, Publications du Québec, 2001, p.99.

24. *Op. cit.*, p. 49-60.

## Déménager ou rester là<sup>25</sup>

Les Québécois ont la bougeotte. Ils n'ont pas que l'habitude de se bercer et de se réinstaller au gré des saisons. Plus encore, ils déménagent.

Il [le déménagement] met en lumière non seulement les relations à l'espace que les individus partagent mais aussi le « savoir-habiter » ou le « savoir-faire » domestique propre à chacun. Le savoir-habiter trouve son expression autant dans l'action de déménager que dans celle d'emménager et exprime des modèles et des valeurs selon les cultures, selon les rôles ou selon les repères de l'univers domestique<sup>26</sup>.

Les Québécois ont développé une habitude de réaménager périodiquement leur lieu de vie. Une des manifestations intéressantes a rapport au déplacement de la famille durant la saison estivale. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le corps du logis s'enrichit d'appendices. Le fournil, petit bâtiment indépendant qui, comme son nom le suggère abrite à l'origine un four, se joute à la maison principale pour devenir ce qu'on appelle la cuisine d'été. Remise ou atelier durant l'hiver, cette espace supplémentaire fait office de maison durant la belle saison. On y déménage au printemps, vers la fin du mois de mai après le grand ménage, pour regagner la maison principale à l'automne seulement<sup>27</sup>. Cette pièce saisonnière prend une importance spéciale car elle marque à la fois un déplacement et une réorganisation de la vie quotidienne, tout en créant une atmosphère particulière que certains auteurs soulignent avec une touche de sentimentalité : « La famille est heureuse ; le décor est nouveau. On s'y replonge chaque année avec délice<sup>28</sup> ».

Si l'adaptation à l'hiver a beaucoup retenu l'attention des chercheurs, le simple besoin de « changer d'air », surtout pour en respirer du plus chaud, caractérise aussi les manières de vivre des Québécois. L'été, la teneur et le rythme des occupations changent : le déménagement saisonnier marque une rupture dans le rythme de vie familial. À la campagne, cette saison représente un temps de travail intensif. On vise alors une organisation domestique qui permet de passer le plus de temps possible dehors. Le grand ménage de la maison terminé, la consigne est de la garder propre et, pour cela, d'y rentrer le moins possible. Lise Boily consi-

25. Titre emprunté à une chanson connue grâce à l'interprétation de Pauline Julien (paroles de Réjean Ducharme et musique de Robert Charlebois, 1972).

26. Réseau des archives nationales du Québec, *Magazine Coutumes et culture. Entre traditions et modernité*. Sous la direction de MARTINE ROBERGE. Mois de juillet- déménagement. [www.radq.qc.ca](http://www.radq.qc.ca)

27. JEAN PROVENCHER et JOHANNE BLANCHET, *C'était le printemps*. Montréal, Éditions Boréal Express, 1980, p. 49 et 125 ; JEAN PROVENCHER, *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*. Montréal, Boréal, 1988, 88 et 297.

28. *Propos rustiques* de CAMILLE ROY (1930, p.16) rappelés par JEAN PROVENCHER dans *C'était le printemps*.

dère l'importance du fournil « comme un phénomène culturel<sup>29</sup> ». Cette forme d'habitation saisonnière offre un côté pratique incontestable. De petites dimensions, le fournil ou la cuisine d'été se caractérise par une organisation spatiale très pratique : une table multifonctionnelle, des sièges pour la famille, un poêle de réserve, un peu de rangement. Il requiert très peu d'entretien, épargnant énergie et temps à la ménagère qui doit aider aux travaux agricoles. Le travail au fournil empêche de salir la maison, de l'emboucaner, de la réchauffer. Toute la préparation des légumes du potager et les conserves s'y font ; la grande maison reste donc propre et fraîche pour accueillir les membres de la famille pour dormir. Pour Lise Boily, « le fournil est un médiateur entre la nature et la culture<sup>30</sup> ». Il est lieu de transition, une espèce de résidence secondaire où l'on déménage en restant chez soi, un ajustement au rythme saisonnier. Le mouvement se fait, se défait et se refait comme le cycle naturel. Les témoignages des informateurs auxquels réfère l'auteur de cette recherche le souligne : « Le fournil ça nous change de place, on se sent ravigoté. On goûte la liberté après la fatigue de l'hiver. Ça ressemble plus à l'été, c'est moins renfermé<sup>31</sup>. »



#### *Fournil et intérieur du fournil.*

Tiré de l'étude de Lise Boily-Blanchette, *Le fournil : un rite saisonnier*. Ottawa, Musée national de l'Homme, collection Mercure, 1976. (Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, dossier n° 16, planches IX et X).

29. « Culture versus nature : une pratique signifiante », *La vie quotidienne au Québec. Histoire, métiers, techniques et traditions. Mélanges à la mémoire de Robert-Lionel Séguin*. Publiés sous les auspices de la Société québécoise des ethnologues, sous la direction de RENÉ BOUCHARD, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 89-106.

30. *Ibid.*, p.103.

31. *Ibidem*.

Malgré les transformations de la maison et des habitudes, l'esprit de réorganisation des lieux et du rythme liés au changement de saison demeure toujours. La vie moderne amène d'autres possibilités, tant à la ville qu'à la campagne. Les aires de circulation se modifient, l'extérieur prend le pas sur l'intérieur, les « ensoleillés », les vérandas, les terrasses et les patios rassemblent les membres de la famille près d'un feu redevenu mobile, le gril. La vie urbaine et les vacances ramènent les citadins à la campagne, dans un chalet, en camping ou dans un abri relativement rustique en forêt. La nature reprend à son tour le dessus sur la culture.

Double vie, rapprochement de la nature, rythme modifié, relations différentes entre les membres de la famille, autant d'expressions d'un renversement de l'ordre du monde que les changements de saison offrent comme prétexte à une réinstallation qui permet moins de contraintes, plus de liberté. La domestication de l'espace passe par la perception du monde environnant qui « se fait par deux voies, l'une dynamique qui consiste à parcourir l'espace en en prenant conscience, l'autre statique qui permet, immobile, de reconstituer autour de soi les cercles successifs qui s'amortissent jusqu'aux limites de l'inconnu<sup>32</sup> ». L'ethnologue français André Leroi-Gourhan traite ainsi de la domestication du temps et de l'espace dont la démarche d'appropriation aboutit « à la création, dans la maison et partant de la maison, d'un temps et d'un espace maîtrisables. Cette domestication symbolique aboutit au passage de la rythmicité naturelle des saisons, des jours, des distances de marche à une rythmicité régulièrement conditionnée dans le réseau des symboles calendériques, horaires...<sup>33</sup> ».

Qu'il s'agisse de déménagement d'un logis à un autre, de migrations vers les vastes terres de l'Ouest à la recherche d'or<sup>34</sup>, vers le Nord pour accéder à une terre promise<sup>35</sup>, d'un séjour en Orient pour trouver la quiétude de l'esprit<sup>36</sup>, ou de séjours réguliers dans le Sud, en l'occurrence en Floride pour plusieurs Québécois, la recherche d'une vie meilleure, plus facile, semble assez constante et articulée autour des saisons.

---

32. ANDRÉ LEROI-GOURHAN. *Le geste et la parole. La mémoire et les rythmes*. Paris, Albin Michel, 1965, p. 155. (Sciences d'aujourd'hui).

33. *Ibid.*, p. 141-142.

34. JEANNE POMERLEAU *Gens de métiers et d'aventures*, Québec, Éditions GID, 2001, le chercheur d'or, p. 255-290. Cet ouvrage rassemble aussi plusieurs autres métiers et occupations saisonniers ou demandant des déplacements plus ou moins importants.

35. CHRISTIAN MORISSONNEAU, *Le mythe du Nord*. Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

36. Nombre de jeunes Québécois ont inscrit un tel voyage à leur parcours, particulièrement durant les années 1970.



*Femmes au chalet (occupations diverses dehors).*

Tiré de l'ouvrage de Guy Bouchard et Régis Jean (élaboré par le Musée du Bas-Saint-Laurent), *Aux limites de la mémoire : photographies du Québec, 1900-1930*. Sainte-Foy, Publications du Québec, 1995, p. 28.

## Bouger dans l'espace et dans sa tête

Décider d'émigrer dispose déjà à quitter ce qui est connu pour vivre une certaine aventure; la rupture inévitable de liens affectifs plus ou moins forts entretenus jusque là prépare les esprits au détachement. Ce fut sûrement le cas pour les Percherons entraînés dans l'aventure canadienne par Robert Giffard, lui-même originaire de Mortagne et devenu premier seigneur de Beauport. L'espoir d'une vie meilleure, l'acquisition de biens et, fort possiblement un désir de liberté ont contribué à rassembler un contingent significatif pour le nouveau pays. Les contrats proposés aux futurs émigrants consignent les engagements pris de part et d'autre et attestent des avantages qu'on pourra en retirer. Giffard réussit à attirer notamment de précieux gens de métier en leur assurant logement, nourriture et entretien pour eux et pour leur famille, jusqu'à ce qu'ils puissent s'occuper seuls d'eux-mêmes. On leur promet de plus qu'ils jouiront de terres, d'un droit de chasse et de pêche, sans plus d'obligation qu'un petit paiement à leur seigneur<sup>37</sup>. De nombreux Percherons, au genre de vie pourtant sédentaire<sup>38</sup>,

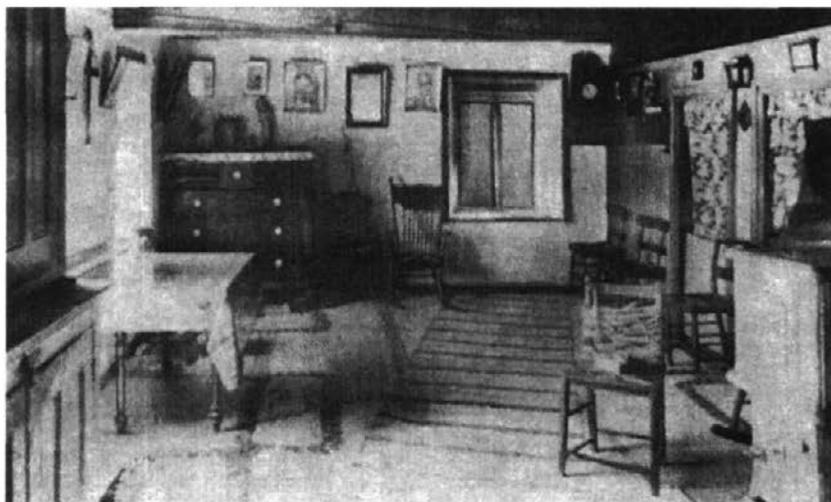
37. Plusieurs ouvrages font état de ces contrats d'engagements. Nous référons ici au livre d'ALFRED CAMBRAY sur *Robert Giffard, Premier Seigneur de Beauport et les Origines de la Nouvelle-France*, Cap-de-la-Madeleine, 1932, vol. 1, p. 22-40.

38. Comme dans d'autres régions, les ménages se formaient entre personnes de bourgs voisins, les familles s'implantaient dans leur closerie et s'occupaient à diverses productions. Dans le Perche, le traitement de la laine et du chanvre pour la fabrication de toiles et d'étamines caractérisent notamment les activités de cette région. *Ibid.*, p. 32-33.

sont ainsi partis vers de nouveaux horizons où ils ne reproduisent pas nécessairement les habitudes de vie caractéristiques de leur milieu d'origine. La lecture de différents documents (d'archives, imprimés ou iconographiques), l'observation de terrain et la cueillette de propos contemporains sur divers sujets reliés à la vie quotidienne, laissent soupçonner une vision du monde où persiste un certain désir d'entretenir le moins de liens emprisonnants possible, privilégiant des choix périodiquement révisés.

L'environnement quotidien reste, dans une très large mesure, un système « abstrait » : les multiples objets y sont en général isolés dans leur fonction, c'est l'homme qui assure, au gré de ses besoins, leur existence dans un contexte fonctionnel<sup>39</sup>.

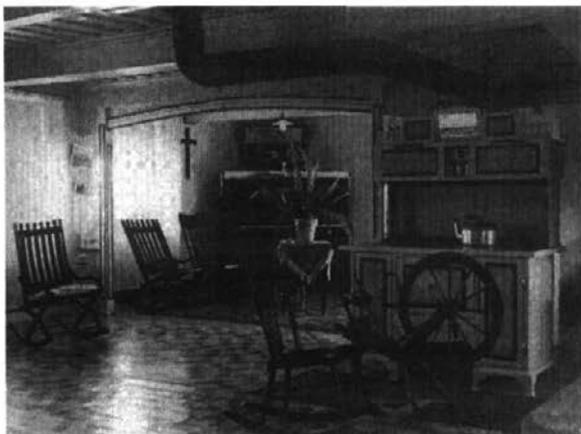
Le caractère de non-fixité de l'espace domestique québécois constaté par plusieurs chercheurs, la périodicité des déplacements dans la maison et autour d'elle, son réaménagement fréquent et le goût de s'installer ailleurs pour quelques temps laissent percevoir une certaine aptitude, voire un goût pour de fréquents changements. La culture québécoise s'est développée par la conjugaison de plusieurs facteurs : un large espace disponible, des conditions économiques favorables lors de l'implantation terrienne, des droits accordés pour exploiter la nature, à une époque où s'amorce, en Europe, le développement de l'individualisme, de l'intimité et une recherche soutenue du confort.



*Intérieur de la maison Imbault-Guimond, Saint-François, Île d'Orléans. À remarquer qu'il n'y a pas de chaises près de la table.*

Michel Lessard, *L'Île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française* [avec la collaboration de Pierre Lahoud]. Montréal, Éditions de l'Homme, 1998, p. 344.

39. JEAN BAUDRILLARD, *Le système des objets*, Paris, Denoël-Gonthier, 1978, p. 12-13.



*Cuisine de campagne.*

Tiré de l'ouvrage de Paul-Louis Martin, *Entre campagne et ville, 1940-1950*.  
 Driscoll, *photographe ambulant*. Sainte-Foy, Les Archives nationales du Québec,  
 1996, p. 60.



*Chaises.*

Tiré de l'ouvrage de Michel Lessard, *L'île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française* [avec la collaboration de Pierre Lahoud]. Montréal, Éditions de l'Homme, 1998, p.303.

*Les cahiers des dix*, n° 56 (2002)



*Berçantes sur la galerie.*

Archives de Cap-aux-Diamants, 20 02-2557,  
Beauce, 1910-1920. Fonds Hervé Giguère,  
collection Yves Beaugard.

La non-fixité des espaces favorise la polyvalence des effets mobiliers et, par le fait même, leur déplacement dans l'espace domestique. La recherche des bienfaits d'un feu, âtre et poêle, suggère que les membres de la communauté d'habitation s'y assoient à proximité, parfois pour y manger et s'y reposer. L'écart entre un nombre appréciable de chaises et un petit nombre de bancs suggère une préférence pour le siège individuel ce qui peut ramener au sens de la chaire (ancêtre de la chaise), ce siège donnant une certaine autorité et un droit de parole à la personne qui s'y assoit. Les nombreuses berçantes dans la maison, particulièrement dans la cuisine et sur la galerie, invitent à la convivialité, rythment les conversations et toutes sortes d'activités. Le réaménagement périodique des lieux après un changement de logis ou simplement pour « changer d'air », suggère le goût du mouvement, du changement, d'un esprit disponible à la nouveauté. Les meubles et leur disposition dans l'habitat reflètent le rapport particulier entre les individus et l'environnement domestique. Ils soulèvent aussi des questions auxquelles on ne peut totalement répondre sans établir de comparaison avec d'autres lieux et d'autres collectivités.

Durant les années 1950-1960, les rabatteurs ont pu l'observer : on ne se laissait pas longtemps prier pour vendre sa table de bois en échange d'un « set chromé ». Au Québec, peu de biens familiaux se transmettent sur plusieurs générations ; en font foi les nombreux encans dans les régions. Les Québécois cherchent-ils toujours une identité nouvelle ou expriment-ils leur disposition pour une créativité sans cesse renouvelée ? Est-ce leur sens de l'adaptation ou leur disponibilité, proche d'un goût chronique de liberté, qui les rendrait si sensibles aux modes ?

*Jeolype Mathieu*